

Appel de candidatures – Possibilité de mobilité à l'Université de Liège

Établissement hôte : Université de Liège (https://www.uliege.be/cms/c_8699436/fr/portail-uliege)

Pays d'accueil : Belgique

Type de financement : Erasmus+

Mobilités disponibles : 1 possibilité de formation pour le personnel

Critères d'admissibilité particuliers : Voir la section 'critères d'admissibilité' ci-dessous.

Dates du séjour de mobilité : Avant le 31 juillet 2021

Date limite : 6 décembre 2019

Cet appel a pour but d'offrir 1 possibilité de formation pour le personnel d'une semaine, qui doit être effectué avant le 31 juillet 2021.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Les personnes qui souhaitent soumettre leur candidature doivent répondre aux critères suivants :

- être **employé activement à temps plein** à l'Université d'Ottawa ;
- avoir complété la **période de probation** requise ;
- être lié à la gestion des étudiants en **anthropologie, sociologie, développement international et mondialisation ou domaine lié** ;
- posséder un minimum du niveau **B2 en français**.

FINANCEMENT

Les participants sélectionnés reçoivent de l'**aide financière** pour couvrir les coûts engagés durant la période de mobilité ainsi que de l'aide financière pour couvrir les frais de déplacement, comme précisé ci-dessous :

1. **Contribution aux frais de subsistance** : Le montant est fixé selon le pays de destination et la durée du séjour. L'aide financière est déterminée par groupe de pays, en fonction du coût de la vie. Pour l'Université de Liège, cela équivaut à **160 EUR par jour**. La période de financement maximale est de 5 jours (en plus de deux jours de déplacement) pour cette possibilité.
2. **Contribution aux frais de déplacement** : Le montant est calculé en fonction de la distance entre l'université d'attache et l'université d'accueil. Ce montant est de **820 euros** pour une mobilité entre Ottawa et Liège.

Remarque : Normalement, le participant sélectionné doit acheter son propre billet ; il sera remboursé par l'université d'accueil une fois arrivé sur place, avant la fin du séjour de mobilité.

L'Université de Liège doit verser les contributions mentionnées ci-dessus, selon les conditions convenues par le participant et l'Université de Liège en tant qu'établissement hôte.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les demandes doivent inclure :

- Un **CV** en français;
- Une **lettre de motivation** en anglais ou français expliquant la pertinence de la mobilité dans le cadre professionnel à l'uOttawa ainsi que le développement personnel et professionnel du candidat. La lettre peut contenir toute information jugée pertinente par le membre du personnel (compétences notables, champs d'intérêt, statut socioéconomique précaire, etc.) ;
- Une **lettre d'autorisation** de leur superviseur immédiat en anglais ou en français ;
- Une **ébauche du plan de mobilité** en français (veuillez utiliser le gabarit, [Erasmus+ Plan de mobilité – Formation](#)) en incluant un département d'accueil potentiel, les objectifs d'apprentissage, et activités possibles pendant le séjour de mobilité et signée par le superviseur immédiat.

Date limite pour présenter une demande :

Les candidats intéressés doivent envoyer leur demande par courriel à Janine Denis Gonzalez à uointl@uOttawa.ca avant **le 6 décembre 2019 à 23 h 59**.

ÉVALUATION

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- a. Expérience professionnelle (CV) : *20 points*
- b. Lettre de motivation : *40 points*
- c. Plan de mobilité proposé : *40 points*

La priorité sera accordée aux membres du personnel **qui n'ont pas encore effectué** un séjour de mobilité avec le financement d'Erasmus+.

Suivant l'évaluation des candidatures et la sélection d'un candidat par le comité de sélection impartial, le Bureau international d'uOttawa nominera le candidat sélectionné à l'Université Alexandru Ioan Cuza pour sa confirmation. Une fois l'Université Alexandru Ioan Cuza valide la nomination, le Bureau international d'uOttawa communiquera les résultats du processus de sélection auprès des candidats.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le nombre de séjours de mobilité offerts dans le cadre de cet appel reflète le financement accordé par la Commission européenne à l'Université Alexandru Ioan Cuza et est basé sur l'accord interinstitutionnel signé entre l'Université d'Ottawa et l'Université Alexandru Ioan Cuza.

2. Les participants admissibles doivent maîtriser les domaines de connaissances indiqués dans l'accord interinstitutionnel signé par l'Université d'Ottawa et l'Université Alexandru Ioan Cuza aux fins du présent appel.
3. Toutes les activités faisant partie du contrat d'enseignement ou de travail, ou de l'entente d'apprentissage entre les universités participantes seront reconnues par l'université d'origine.
4. En tant qu'université d'envoi, l'Université d'Ottawa est responsable de recommander les participants sélectionnés à l'Université Alexandru Ioan Cuza.
5. L'Université d'Ottawa doit publier cet appel sur son site web ainsi que le nom des candidats retenus une fois le processus de sélection terminé.
6. Les participants doivent souscrire à l'entente de mobilité fournie par l'Université d'Ottawa et l'Université Alexandru Ioan Cuza, ainsi que suivre toutes les étapes requises par ces établissements afin de participer au séjour de mobilité.
7. Une fois le **document d'admission signé**, le participant **est alors tenu** d'effectuer le séjour de mobilité accordé. Les participants qui se retirent du programme après avoir signé le document seront pénalisés s'ils soumettent d'autres demandes dans le cadre de programmes d'assistance ou de mobilité internationales de l'Université d'Ottawa, sauf en cas de force majeure.